



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



### Réactivation de votre compte institutionnel UHA et dépôt des pièces justificatives

Vous vous êtes réinscrit à l'Université de Haute-Alsace pour l'année universitaire 2024/2025. Afin de maintenir votre accès aux services numériques de l'UHA ou réactiver l'accès à vos services numériques, vous devez à présent personnaliser votre mot de passe pour l'année 2024-2025. Pour cela, vous devez vous rendre sur [https://e-services.uha.fr/\\_sesame](https://e-services.uha.fr/_sesame) avec votre identifiant institutionnel (prenom.nom@uha.fr).

**Attention : Si vous n'avez pas été inscrit à l'Université de Haute-Alsace l'année dernière, il vous faut attendre LE LENDEMAIN de votre réinscription administrative pour la réception du message automatique sur votre adresse mail personnelle. Ce message vous indiquera la marche à suivre, pour réactiver l'accès à vos services numériques.**

**Une fois l'accès à votre compte institutionnel UHA réactivé, vous devez déposer les pièces justificatives demandées dont la liste figurera sur votre récapitulatif de réinscription via le lien (fonctionnel du 4 au 26 juillet, puis, du 19 août à avant la rentrée) : <https://pj-web.uha.fr>**